

4 novembre 2008

08.199
ad 08.037**Postulat du groupe socialiste****Regroupement des activités d'orientation et rassemblement des prestations de psychologie scolaire**

Le Conseil d'Etat est chargé d'étudier les avantages en matière d'efficience que pourrait amener la scission du service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) en deux offices qui se distingueraient par leurs prestations plutôt que par des considérations géographiques. L'office compétent en matière d'orientation scolaire et professionnelle serait rattaché au service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL) qui est au centre des événements et a connaissance de toutes les informations et tous les projets qui touchent à la formation professionnelle et générale.

Par l'intervention de ses conseillers et conseillères en formation professionnelle et les réponses que sont appelés à donner les différents secrétariats, voire même les directions des écoles du secondaire II, le SFPL assure lui aussi une large partie du travail d'orientation dans ses activités effectives. L'office chargé de la psychologie scolaire serait naturellement rattaché au service de l'enseignement obligatoire (SEO) qui en est un des principaux partenaires et qui abrite déjà l'office de l'enseignement spécialisé ainsi que le centre de psychomotricité. De plus, il occupe le même bâtiment que le Service médico-psychologique pour enfants et adolescents (du DSAS), ce qui favoriserait aussi leur collaboration.

Signataire: E. Flury.